

LA PRÉCARITÉ N'EST PAS UNE FATALITÉ:

Les budgets des communes et du canton sous la loupe

Le POP s'est engagé vigoureusement ces dernières semaines pour que le budget cantonal et les budgets des communes aient une allure de solidarité. Tour d'horizon des succès du POP et des attaques de la droite.

A lire en pages 2, 3, 6, 7

ÉDITORIAL

Une récente étude de chercheurs allemands portant sur 300 élections dans les pays industrialisés depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale a mis en exergue le lien entre inflation et résultats électoraux des partis populistes. L'élection américaine en est l'exemple le plus récent. La Suisse n'est pas en reste. Les chercheurs ont examiné en particulier le cas des années 1970, lorsque le choc pétrolier a provoqué une flambée de l'inflation et, en même temps, une stagnation de l'économie. Le renchérissement a atteint 7% lors de la législature précédant les élections fédérales de 1971. Nous avons alors assisté aux poussées de deux partis d'extrême-droite, l'Action nationale contre la surpopulation étrangère et le mouvement républicain.

C'est sans doute un des exploits majeurs de l'extrême-droite que de réussir à récolter le soutien de ceux et celles qu'elle précarise dans ses votes. Faut-il rappeler que les référendums contre la baisse du 2e pilier, ceux contre la détérioration du droit du bail ou l'initiative pour une 13e rente AVS sont des combats menés par les

[Lire la suite en page 2](#)

ÉDITO / SUITE

forces de gauche alors que les partis de droite et d'extrême-droite sous la Coupole fédérale y étaient opposés ? Les attaques contre la dignité des classes populaires et moyennes sont légion. Elles se traduisent par des primes-maladie exorbitantes par tête de pipe au lieu d'une répartition liée aux possibilités financières des assuré.e.s. Elles prennent la forme de hausses de l'âge de la retraite, de détériorations dans les assurances sociales ou d'attaques contre les conditions de travail ou salariales du patronat ou de ses relais parlementaires. Face à cette réalité, il y a deux possibilités : s'abstenir de lutter ou poursuivre le combat. Le 23 mars, nous renouvellerons nos autorités cantonales. Reconquérir une majorité de gauche au Parlement et, aux côtés des socialistes et des Vert.e.s, au Conseil d'État est plus que nécessaire pour appliquer un projet de société solidaire, écologique et progressiste.

Julien Gressot, président du POP neuchâtelois

GRAND CONSEIL SUCCÈS POPISTES

En cette fin d'année et de législature, plusieurs dossiers d'importance ont occupé notre groupe, nous conduisant, avec nos allié.e.s écologistes, à déposer une série d'amendements. Ces propositions, pour la grande majorité, ont été couronnées de succès !

Pour commencer, concernant le budget de l'État, nous avons entendu le cri d'alerte des communes neuchâteloises, qui exhortaient le Grand Conseil à ne pas baisser la fiscalité. En réponse, le groupe VertPOP a proposé un amendement visant à modifier le coefficient fiscal plutôt que le barème. Bien que nous ayons finalement voté contre la baisse fiscale globale, cet amendement a permis d'épargner les communes des impacts directs de cette mesure. Par ailleurs, l'amendement déposé par Armin Kapetanovic, membre de la Commission des finances, sur les «cases roses» répondait à une revendication de longue date du SSP. Son adoption améliorera concrètement les conditions de nombreuses enseignantes et enseignants.

Autre victoire notable : les 2.5 millions accordés au projet Capitale culturelle suisse, un dossier brillamment défendu par notre président Julien Gressot et adopté à l'unanimité par le Parlement. Ce projet représente un enjeu clé pour le rayonnement culturel de La Chaux-de-Fonds, mais également pour l'ensemble du canton.

Dans le domaine du sport, un amendement VertPOP, soutenant un contre-projet à l'initiative « 1% pour le sport », a été approuvé. Il prévoit 36 millions sur 8 ans pour rénover les infrastructures sportives et promouvoir des activités essentielles pour la santé publique. Une victoire significative, car le montant accepté dépasse largement les propositions initiales du Conseil d'État.

S'agissant de l'accueil des enfants, la nouvelle LAE3 constitue un véritable tournant, et notre groupe VertPOP a joué un rôle central dans cette avancée. À l'origine de la majorité des amendements adoptés, nous avons œuvré avec

détermination pour renforcer ce texte, qui permettra entre autres:

- d'augmenter le nombre de places en structures d'accueil,
- de revaloriser la grille salariale du personnel éducatif,
- de prendre en compte, pour la première fois, le temps «hors enfants»,
- et d'améliorer le taux d'encadrement, notamment pour les bébés et jeunes enfants.

De plus, les 7-8H seront réintégrées dans le dispositif cantonal, soulageant ainsi les communes et réduisant les inégalités entre elles. Cette réforme, portée en grande partie par notre groupe, est une avancée majeure pour les familles qui peinaient à trouver des solutions de garde, souvent au détriment de l'égalité de genre. Elle marque également une amélioration non négligeable des conditions de travail pour les travailleuses et travailleurs du secteur. Enfin, un postulat déposé par le groupe VertPOP a été accepté, ouvrant la voie à une étude approfondie pour réduire les disparités régionales. Affaire à suivre !

Dans un autre registre, la proposition de Céline Dupraz sur la reconnaissance des droits des aîné.e.s dans la Constitution cantonale progresse. Actuellement examinée par une commission temporaire, elle semble en bonne voie pour aboutir à un projet solide et rassembleur.

Enfin, grâce à Marina Schneeberger, une résolution urgente contre les fermetures des bureaux de Poste a été adoptée, un succès qui montre l'importance de défendre les services publics de proximité.

En conclusion, cette législature s'achève sur une note positive pour notre groupe. Nous sommes fier.e.s des projets réalisés et continuerons à défendre ces valeurs dans les années à venir.

Sarah Blum, vice-présidente du POP
et cheffe du groupe VertPOP au Grand Conseil

BUDGET DE VAL-DE-TRAVERS

OBLIGATION DE TOURNER À GAUCHE!

C'est par ces panneaux que nous sommes accueillis le 21 septembre sur la Place Fédérale lors de la manifestation nationale demandant d'augmenter les salaires. Apparemment, ce programme n'est pas du goût de tout le monde et surtout pas de la majorité bourgeoise du Conseil général de Val-de-Travers qui n'hésite pas à tailler dans les salaires du personnel !

Avec le courage qui le caractérise, le PLR a instrumentalisé la Commission de gestion et finances (CGF) pour déposer en son nom, avec l'appui des autres partis de droite, UDC et Agora (parti communal anti-éolien), un amendement ramenant arbitrairement l'indexation des salaires du personnel de 2.27 points (rattrapage IPC 2022 et IPC 2024) à 1.2 points.

Pourtant, le budget 2025, contrairement aux années précédentes, a été élaboré en collaboration avec la CGF lors de trois séances pour discuter des budgets successifs que nous présentait le Conseil communal. Cet amendement déposé par la CGF avec une compensation du renchérissement qui ne couvre même pas l'augmentation réelle du coût de la vie pour 2024 est une totale marque de mépris vis à vis du personnel. Mépris aussi vis-à-vis du Conseil communal (à majorité PLR !) qui a beaucoup travaillé pour associer la Commission aux réflexions. Mépris vis-à-vis des groupes qui ont rempli leur part du contrat, réunissant leurs membres et discutant entre chaque CGF. Jamais, dans l'histoire de Val-de-Travers, un parti n'avait pris la CGF en otage. Avec trois membres à l'exécutif, dont le chef du dicastère de l'économie, que se passe-t-il pour que le PLR torpille ainsi le Conseil communal dans lequel il est majoritaire ?



On aurait au moins pu attendre du PLR qu'il assume pleinement sa proposition et dépose cet amendement en son nom. Mais trop lâche pour assumer le fait qu'il ne tient pas sa parole et qu'il n'hésite pas à faire les poches du personnel, il s'est abrité derrière la CGF.

Outre la perte de pouvoir d'achat du personnel communal que nous ne pouvons accepter et qui a fait que le POP et le PS ont refusé le budget, cette attitude arrogante et fourbe des conseillers généraux PLR et de ses vassaux augure des années compliquées pour la gouvernance de notre Commune et risque de provoquer de nombreuses situations de blocage.

Section Val-de-Travers

BUDGET DU LOCLE MANOEUVRE RÉUSSIE

Avec un exécutif qui a basculé à droite, le budget 2025 de la commune aurait pu présenter de sérieuses attaques. Sans doute soucieux de ne pas froisser d'emblée la population, l'exécutif a toutefois proposé une mouture acceptable pour le POP, ses avantages étant plus nombreux que ses inconvénients.

Plusieurs postes répondent à des interventions politiques du POP. Citons ainsi le développement des activités du Service de la Jeunesse aux Brenets, une amélioration pour les familles et la jeunesse, et un signal positif pour la population brenassière. Les investissements dans les infrastructures sportives tels que la rénovation des vestiaires du FC Ticino au Communal permettront à ce club familial de poursuivre son travail de club formateur.

Le personnel communal peut aussi sourire. Les salaires sont adaptés à l'IPC et les employé.e.s perçoivent un échelon automatique. Deux mesures qui permettent de reconnaître le personnel pour son engagement, mais qui ne couvrent pas l'entier des hausses du coût de la vie, les primes de caisse maladie ne figurant pas dans les calculs de l'IPC. Les prestations communales

AVS et l'allocation de Noël n'ont pas été attaquées...pour l'instant. Seule ombre au tableau la diminution du budget de la communication des musées (16 000 fr.) Afin que ce budget somme toute acceptable, le POP a validé une entente avec les autres partis pour qu'il soit voté sans amendements.

Si la manoeuvre a fonctionné pour ce budget ce sera sans doute plus compliqué l'an prochain, le PLR ayant déjà annoncé la couleur. Nous nous engagerons pour que la population continue de bénéficier de prestations de service public de qualité. Ainsi, parmi les dossiers à garder à l'oeil, citons l'avenir des bibliothèques, l'absence de salle d'attente à la gare CFF ou la fermeture du point de vente TransN le samedi matin, avec la bénédiction du PLR. L'avenir des recettes présente des incertitudes avec le ralentissement de l'industrie horlogère, les discussions concernant le fonds de répartition de l'impôt sur les personnes morales et l'initiative pour la défiscalisation des primes maladie du PLR qui coûterait un million de francs par année à notre commune...

Vivian Bologna, conseiller général (les autres sections en p.6 et 7)

LE POP FÊTE SES 80 ANS «LE POP EST

2024 rime avec 80 ans pour le POP neuchâtelois. Les militant.e.s de la section, née comme le Parti suisse du travail en 1944, ont fêté l'événement samedi 2 novembre sur les hauteurs de Neuchâtel à la ferme de Pierre-A-Bot. A cette occasion, il a replongé au coeur des 20 premières années de son existence avec Méline Murisier qui avait abordé le militantisme popiste dans son mémoire de master.

Le président du POP, Julien Gressot, a par ailleurs relevé dans son discours que «le POP neuchâtelois est toujours aussi jeune et combatif.» En ligne de mire les Cantonales 2025 où le POP entend bien se renforcer au Grand Conseil et participer à la reconquête de la double majorité, au Parlement et au Conseil d'Etat. «Ces 80 ans ne sont pas qu'un anniversaire: ils sont un appel puissant à poursuivre notre combat pour la justice sociale et la durabilité. Le lieu de la fête n'est pas

le fruit du hasard. En effet, si le POP est historiquement implanté dans le Haut, le développement dans le Bas est un objectif majeur et la section du Littoral y travaille. Ces vingt dernières années ont été marquées par la création de la section du Val-de-Travers. Actuellement, nous travaillons sur notre renforcement dans le Val-de-Ruz où le potentiel est bien présent», a insisté Julien Gressot. «Les enjeux sociaux majeurs actuels – tels que la paupérisation de la population, l'urgence climatique, l'accès aux soins, les conditions de formation et la qualité des services publics nécessite des mesures politiques fortes.»

Près de 80 militant.e.s de tout le canton et des représentants du Parti du travail ont participé à l'événement. Retour en images sur cette journée mémorable.

Vivian Bologna



TOUJOURS AUSSI JEUNE ET COMBATIF»



VOTATIONS

OUI LE 9 FÉVRIER

Le POP appelle la population à dire OUI à l'initiative pour la responsabilité environnementale soumise au peuple le 9 février. Ce texte demande que l'économie respecte les limites environnementales de la Terre. Il en existe 9, dont le climat, la biodiversité, le déboisement et la pollution de l'air, de l'eau et des sols. La Terre se réchauffe, les événements extrêmes se multiplient, la biodiversité disparaît et nos ressources naturelles se raréfient : nous avons mis le cap sur une déstabilisation irréversible de notre environnement. En tant que pays riche, la Suisse a une responsabilité particulière. Actuellement, nous vivons au détriment des pays du Sud et des générations futures.

A ceux et celles qui estiment qu'elle n'est pas réaliste ou pas applicable, l'initiative prévoit que la Confédération et les cantons tiennent compte de l'impact social lors de sa mise en œuvre, en prévoyant des mesures pour que les personnes ou entreprises aisées assument une plus grande responsabilité. Inversement, les revenus modestes ne doivent pas être pénalisés.

La Confédération et les cantons devront soutenir les PME, car celles-ci ont moins de moyens pour se transformer. Pour le POP, il est également impératif que le monde agricole soit soutenu en cas d'acceptation du texte.



OUI

**À L'INITIATIVE POUR LA
RESPONSABILITÉ
ENVIRONNEMENTALE**

**Parce que le capitalisme nous
mène droit dans le mur !**

09.02 Votations
2025 fédérales

Plus d'infos



VILLE DE NEUCHÂTEL UN BUDGET BON POUR LES STRUCTURES D'ACCUEIL

Le budget 2025 de la Ville de Neuchâtel a facilement passé la rampe : le Conseil général a adopté à l'unanimité la proposition présentée par le Conseil communal à majorité PS-Vert.e.s, qui prévoit un déficit de 8.7 millions de francs. De fait, ce budget reflète des options politiques positives. C'est en particulier le cas dans le domaine des structures d'accueil: l'amélioration des conditions cadres d'accueil des enfants prévue par le Canton (LAE3) conduit à l'engagement de 24 EPT (équivalents plein temps) supplémentaires, et la mise en oeuvre, sur deux sites scolaires communaux, de projets pilote d'école à journée continue (MAE – ma journée à l'école) implique une hausse de 18 EPT en plus. Plus encore, la Ville a décidé de revaloriser les salaires des employées – on peut utiliser ici un féminin générique puisqu'il s'agit en très grande partie de femmes – de ce secteur dans lequel les revenus sont traditionnellement très bas, à hauteur d'un demi-million de francs. Au final, les structures d'accueil représentent pour la Ville des charges brutes de 34 mios (coût qui est toutefois ramené, une fois déduites les différentes subventions et les participations des parents, à 15.8 mios).

Si on y ajoute les 46.5 mios consacrés aux écoles (éoren), on constate que la formation et l'accueil pré- et para-scolaire constituent presque un quart des dépenses communales (340 mios de charges) : l'effort est d'importance, et c'est tant mieux ! On peut d'ailleurs noter qu'on retrouve aussi au niveau des investissements cet accent majeur mis sur l'éducation : sur les 50 mios d'investissements prévus, 11.6 concernent la rénovation du collège des Parcs et 2 l'amélioration énergétique d'autres bâtiments scolaires.

Enfin, on peut relever que les salaires des employé-es de la Ville sont indexés (+1.4%) et que l'octroi d'un échelon automatique n'a pas été remis en cause par l'exécutif (contrairement à ce qui avait été le cas dans le budget 2023).

En conclusion, la majorité de gauche de la Ville de Neuchâtel a su imprimer une logique budgétaire favorable aux travailleuses et travailleurs qui ont besoin d'une prise en charge de leurs enfants, en ne cherchant pas à compenser ces dépenses supplémentaires par un rognage d'autres prestations sociales communales.

Thomas Perret, conseiller général

LA CHAUX-DE-FONDS BUDGET ACCEPTABLE

Le budget 2025 prévoit pour notre Métropole un déficit de 6.2 mios (contre 9.8 mios en 2024). Cette diminution du déficit est le résultat d'une stabilité, voire même d'un essor démographique, et d'une augmentation des recettes fiscales des entreprises, permettant de compenser les décisions cantonales de 2013 et 2019 ayant grevé les recettes des communes. Ce budget peut être qualifié de stable et de prudent de la part de la Commune, même s'il y a une augmentation des charges de personnels (+3.5 mios), les biens services et marchandises demeurent semblables, signifiant que malgré cette stabilité, les cordons de la bourse restent bien serrés. Il n'est en revanche pas illusoire d'espérer avoir des comptes bénéficiaires pour 2025, notamment grâce à l'augmentation des recettes fiscales et une dynamique positive qui caractérise notre ville depuis maintenant plusieurs années.

Il ne faut en revanche pas oublier que cette stabilité et la diminution du déficit sont les fruits des efforts, voire sacrifices, consentis par le personnel communal (tant pour les salaires que dans les conditions de travail) durant plus d'une législature. Nous tenons cependant à féliciter la

décision d'accorder l'IPC et d'octroyer les échelons qualitatifs et quantitatifs au personnel. Mesure plus que nécessaire au vu de l'inflation et de l'instabilité économique actuelle.

Notre commune, tant pour son fonctionnement que dans ses finances, est toujours sur la corde raide face aux décisions cantonales. La volonté du Conseil d'Etat de baisser les impôts de 1% n'aurait profité qu'aux plus riches et ce serait traduite pour notre commune par une diminution des recettes de plus de 650'000 fr. Impacts considérables sur les prestations communales et donc tout sauf un soulagement ou un allègement pour la majorité de la population.

Mais bonne nouvelle pour la ville !! Le Parlement a suivi, lors de sa session de décembre, les demandes de plusieurs communes de ne pas baisser le barème fiscal des personnes physiques, mais d'y préférer une modification du coefficient fiscal. Si le canton considère ses propres finances comme suffisamment bonnes pour justifier une baisse d'impôt, il n'en va de loin pas de même pour notre commune qui souffre, depuis des années, d'une crise de ressources.

Lara Zender, cheffe de groupe

LITTORAL CAMILLE VUILLÈME, PRÉSIDENTE

Le POP Littoral a récemment élu ses instances. Le nouveau bureau est composé de Brice, Julien, Valentino et Camille. C'est cette dernière qui a repris la présidence et qui succède donc à Mathieu. Nous lui avons posé quelques questions.

Camille, peux-tu retracer en quelques mots ton parcours politique ?

La politique à toujours été présente dans mon quotidien. Je suis toujours allée manifester et petite j'allais coller des autocollants dans la rue avec ma grand-maman quand elle nous gardait. J'ai intégré les Jeunes POP en 2012. Mes années de militantisme à la jeunesse ont été extrêmement formatrices. Nous avons notamment créé les Jeunes POP Suisse dans une volonté de s'organiser de manière efficace dans toutes les régions où nous sommes présents ainsi que de former la jeunesse tant au niveau théorique que pratique dans le but de se rapprocher de la révolution. L'année dernière, j'ai quitté la jeunesse pour m'investir dans la section locale du parti, le POP Littoral.

Qu'est-ce que le POP et les Jeunes POP t'ont apporté ?

L'amour :) et beaucoup d'ami.e.s, passer du temps avec des gens qui ont les mêmes analyses de la société et des projets révolutionnaires communs ça rapproche énormément. Évidemment aussi une formation politique et probablement un peu de discipline et d'organisation dans ma vie. On pense souvent au temps et à l'énergie qu'on investit pour le parti, mais il est nécessaire de se rappeler pourquoi on s'engage, ce que ça nous apporte et de trouver des projets et des tâches qui



nous plaisent.

Quelles perspectives vois-tu pour le militantisme au sein du POP Littoral ?

Durant mon année passée dans la section, j'ai observé une belle évolution, Mathieu était un président engagé qui a réussi à dynamiser la section et j'en profite pour le remercier pour son travail. Nous faisons des réunions et des stands de manière régulière. Par la suite j'aimerais amener un peu plus de formation théorique, cet aspect était très important aux Jeunes POP et me manque un peu dans mon militantisme au parti. Nous avons le projet de mener une campagne plus conséquente sur une thématique et s'implanter encore un peu plus dans le paysage du littoral neuchâtelois.

Section du Littoral

ÉLECTIONS CANTONALES 2025

RECONQUÉRIR LA DOUBLE MAJORITÉ

Le POP a plébiscité la cheffe du groupe VertPOP Sarah Blum comme candidate au Conseil d'État sur la liste de la Gauche unie. Elle a fait valoir sa forte expérience de cheffe de groupe au Grand Conseil neuchâtelois, sa connaissance des dossiers et ses compétences reconnues. Enseignante en formation professionnelle, elle portera les couleurs du POP avec détermination et ambition. Sa candidature représente un engagement ferme pour une politique qui place au centre les intérêts des plus démunis et des classes populaires.

Aux yeux du POP, le Grand Conseil reste l'enjeu central de ces élections. C'est là que se dessinent les grandes orientations politiques du canton. L'objectif est de retrouver une majorité de gauche au Parlement pour mener une politique en faveur des classes populaires et moyennes, qui ont été largement ignorées par une majorité de droite lors de la législature passée. Une double majorité au Conseil d'État et au Grand Conseil permettrait de garantir des décisions justes et équitables, au bénéfice de toutes et tous.

Notre liste pour le Grand Conseil s'étoffe toujours davantage avec des voix engagées et déterminées, représentatives de la diversité du canton. Le Grand Conseil doit redevenir un lieu où l'on défend activement les intérêts populaires, loin des logiques d'inégalités qui ont marqué la législature précédente.



La liste de la gauche unie pour le Conseil d'État incarne une véritable vision d'avenir, et un projet de société où chaque composante apporte une force et une perspective complémentaire pour construire un canton plus solidaire, plus équitable et plus respectueux de l'environnement réunie autour de valeurs et de mesures communes. Face à un bloc de droite où le PLR s'allie désormais avec l'extrême droite pour tenter de préserver coûte que coûte sa majorité, la gauche unie travaillera pour défendre une politique durable et inclusive, en opposition claire aux intérêts conservateurs et de division portée par la droite.

IMPÔTS, AGENDA ET CONTACTS

AGENDA ET CONTACTS

Parti cantonal (Versoix 7, la Chaux-de-Fonds)

info@pop-ne.ch ou www.pop-ne.ch

- 12 février: comité cantonal à 19h30 à La Chaux-de-Fonds
- 23 mars: élections cantonales
- 24 mars: comité cantonal à 19h30 à La Chaux-de-Fonds

Section de La Chaux-de-Fonds (Versoix 7)

info@pop-ne.ch

Le Locle - Les Brenets (Envers 7, au Locle)

loclebrenets@pop-ne.ch ou 077 949 21 61

Littoral info@pop-ne.ch

Val-de-Travers Philippe Vaucher 079 811 06 17

Jeunes POP

neuchatel@jeunespop.ch

IMPÔTS

Que ce soit au Locle au 077 949 21 61 ou à la Chaux-de-Fonds au 032 968 63 65 ou info@pop-ne.ch, nos militant-e-s apportent leur soutien pour remplir ses impôts, à un prix populaire. Même si nous n'avons pas de permanence dans l'ensemble du canton, le POP aide les personnes des quatre coins du canton.

NOUS AVONS BESOIN DE VOS DONS, PETITS OU GRANDS !

Vos contributions nous permettent de produire ce POP Info!

CH66 0900 0000 2300
2495 2

POP Neuchâtelois, Versoix 7
2300 La Chaux-de-Fonds

www.pop-ne.ch

